



COMMUNIQUÉ

Paris, le 09/08/2016

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE : 1 AUTOMOBILISTE SUR 2 DÉJÀ CONFRONTÉ À UN ACCIDENT DE LA ROUTE

Aujourd'hui, mardi 09 août 2016, l'association « 40millions d'automobilistes » publie les résultats d'un sondage intitulé *Accidentalité et dispositifs de sécurité au volant*, qui révèle qu'un automobiliste sur 2 a déjà été confronté à un accident de la route et qu'un sur 5 a même déjà porté secours à une victime d'un accident grave. À la veille du grand chassé-croisé des vacances, ce sondage est l'occasion de rappeler les bons réflexes à adopter en cas d'accident et que l'utilisation de dispositifs spécifiques de sécurité routière peut sauver des vies.

Pour consulter les résultats du sondage *Accidentalité et dispositifs de sécurité au volant*, suivez [ce lien](#).

### Tous les automobilistes concernés par les accidents de la circulation

L'enquête de perception *Accidentalité et dispositifs de sécurité au volant* a été menée par « 40 millions d'automobilistes » auprès de 8 742 Français âgés de 18 ans et plus, usagers réguliers d'un véhicule automobile, entre le 25 juin et le 19 juillet 2016.

L'étude révèle que plus d'un automobiliste français sur 2 (57%) a déjà été confronté à un accident de la route ; un sur 5 affirme même avoir porté secours lors d'un grave accident de la circulation.

Daniel QUERO, président de l'association « 40 millions d'automobilistes », rappelle l'attitude à adopter lorsqu'on se trouve sur les lieux d'un accident : « La première chose est évidemment de prévenir les services d'urgence. Ensuite, en fonction de ses capacités, on peut venir en aide aux victimes : il est nécessaire de les éloigner physiquement des risques les plus importants (sur-accidents, départs de feu...) sans se mettre soi-même en danger, et de les rassurer. Malheureusement, la formation aux gestes de premiers secours est encore insuffisante en France. »

## Des dispositifs de sécurité pour s'extraire du véhicule en cas de sinistre

13% des automobilistes interrogés ont également affirmé s'être déjà retrouvés prisonniers de l'habitacle d'un véhicule. « Dans une telle situation, la panique risque de prendre le dessus sur la rationalité et d'altérer les capacités de jugement » analyse Laurent COLASSE, lauréat 2016 du Concours Lépine pour l'invention d'un marteau brise-vitre et coupe-ceinture.

Ce type d'outil permet d'un simple geste de sectionner la ceinture de sécurité qui serait restée bloquée suite à un choc et de briser une vitre en cas d'impossibilité d'ouvrir les portières, pour permettre au conducteur et aux passagers de s'extraire de la voiture accidentée. C'est une solution simple, mal connue, qui pourrait aussi rassurer les 40% d'automobilistes qui craignent de rester bloqués dans l'habitacle de leur véhicule en cas d'accident de la route ou de sinistre. « Le pare-brise est impossible à briser, parce que trop résistant. En cas de nécessité, il faut donc toujours briser la vitre latérale la plus proche de soi, en utilisant l'outil dans l'angle de la vitre, en bas, du côté du rétroviseur » conseille l'inventeur.

Cette fonctionnalité est particulièrement utile en cas d'inondation ou de chute du véhicule dans l'eau. Aux États-Unis, où le dispositif a d'abord été promu, puis en France où il se répand maintenant, les témoignages se multiplient venant d'automobilistes accidentés dont la vie a été sauvée par l'outil.

« Lors du Concours Lépine, le petit marteau a reçu la médaille du ministère de l'Intérieur. Nous espérons que cette récompense constituera un levier pour amener les Pouvoirs publics à se pencher sur cette problématique et pourquoi pas, à promouvoir l'équipement des véhicules particuliers de dispositifs de sécurité complémentaires au gilet rétro-réfléchissant et au triangle de pré-signalisation » conclut Pierre CHASSERAY, délégué général de l'association « 40 millions d'automobilistes ».



**A propos de « 40 millions d'automobilistes »** 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europeen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages. Premier représentant national des automobilistes auprès des Pouvoirs Publics et du secteur économique de la route, « 40 millions d'automobilistes » rassemble plus de 320.000 adhérents, elle a aussi le soutien de tous les Automobile Clubs français, membres de l'Union Nationale des Automobile Clubs. [www.40millionsdautomobilistes.com](http://www.40millionsdautomobilistes.com)